

Journée sortie-découverte :

LES COUVERTURES EN CHAUME

Samedi 26 mai 2007 – à Lussat - Creuse

Eléments de connaissance

DONNEES GENERALES

Le « chaume », c'est la couverture du pauvre, connue depuis les gaulois jusqu'à la fin du XIXème siècle (80% en Picardie)
- au début du XXème siècle, 75% des habitations et bâtiments d'exploitation dans le Massif Central

Le feu est son principal ennemi ; en ville, Rouen a connu 9 incendies jusqu'au XII ème siècle, Chartres, Strasbourg, Toulouse, Bourges entre les XIIème et XVème siècles ; de très nombreux édits l'interdisent.

Bon isolant thermique, phonique, léger (35 kg au m²), résiste aux intempéries.

Durée : 15 à 40 ans selon le matériau.

Toit à croupe pour offrir moins de résistance au vent (Vendée, Camargue, Massif Central...)
Pente ni trop forte ni trop faible, variable selon les régions.

MATERIAU

Régions de paille et de marais (roselières)

Graminées : - paille de seigle (1,30 m), solide, résistant, souple, facile d'emploi, imputrescible, sans traitement chimique (ne pas utiliser d'engrais)
- paille de blé, plus court que le seigle et inutilisable depuis l'apparition de la moissonneuse-batteuse qui le casse.

Roseau, moins étanche que la paille mais plus durable ; coupé à la faucille à l'automne, peigné, mis en « ménoilles » (Vendée) et à sécher une huitaine de jours, puis mis en gerbe, bottes, piles...

Bruyère, genêt pour les bâtiments agricoles : faible durée: 12-15 ans, entretien annuel avec nouvelle couche de genêts de (ans minimum.

Genêt, genêt à balais ou genêt d'or (terrains siliceux).

MISE EN ŒUVRE

Support : léger, le chaume ne nécessite pas une forte charpente ;; les supports sont en châtaignier, noisetier, frêne, orme, espacés selon le matériau.

NB : pour les populations pauvres, l'entrait était la pièce maîtresse la plus onéreuse à se procurer.

Pour les couvertures en genêt du Haut-Languedoc, les perches horizontales en hêtre, clouées sur les chevrons, sont entrelacées verticalement de fines baguettes de hêtre.

Les tiges sont regroupées en « *manons* », « *manoilles* » (qu'on peut tenir dans la main), « *cluis* » dans le cantal puis en « javelles ».

Le mode de fixation des javelles reste mal connu : ou enroulement après mouillage ou liens végétaux mouillés, en hélice, à la manière d'une trame de tisserand.

Le pureau est du 1/5ème de la longueur des tiges soit de 20 à 30 cm

Le chaume est étendu à la palette et au rasoir

L'égout est traité avec les meilleures javelles et en surépaisseur,

La taille des rives se fait à la serpe, perpendiculairement et parfois complété par un biais vertical (à l'horizontale, c'est la façon hollandaise)

Les pignons à redents (Haut-Languedoc)

Les rives latérales du pignon : boudins de paille appelés « moraines »

Les arêtières en chaume ou en mortier

Le faitage

Les souches : très hautes pour dépasser les couches de neige (cas de faibles pentes en montagne) et pour éviter l'incendie en été ; larmiers

Les lucarnes assez rares car le chaume ne permet que des noues très souples et ouvertes.

Un lien très intéressant :

Pose et photos :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/itiinv/saigne/pocho.htm>

VARIATIONS REGIONALES

Vendée : les « bourrines », du latin *burra* ou *bourre* (laine grossière)

Roselières ou rouchères : les roseaux sont différents selon qu'ils sont en eau douce ou non ; chaque espèce a sa destination particulière dans la construction ; on distingue :

- pour la couverture, scirpe maritime et fragmite (le plus répandu),
- pour des nattes, massette pour des pièces autres que l'habitation, scirpe d'eau douce et roseau en sous toiture des pièces d'habitation

Ménoilles appliquées sur natte de roseau ; 20 à 30 ménoilles au m², posées pied vers le bas
Garlattes (« latte qui garnit ») par dessus, contre les vents.

Faîtage très large recouvert de terre glaise et planté d'iris ou de joubarbe, ou mortier de chaux.
Petites souches ; gros solin au mortier (en terre autrefois)

Référence : Ecomusée du Daviaud

Camargue

Roseau ; chaque rang de chaume est coupé proprement à sa base, ce qui donne des rangs en escalier. Faîtage et rives latérales au mortier de chaux (tuile en axe du faîtage)

Normandie

Seigle mais aussi roseau ; liens en ronces débarrassées de leurs épines et fendues en deux ;
Croupe normande ou « aile de geai »

Grande Brière

Région toujours habitée mais avec de nombreuses altérations

Auvergne (Cantal...)

Seigle et parfois genêt

Limousin

[La maison et le village en Limousin – M. Robert](#)

[P321](#)

[Paille de seigle, récoltée quelquefois à la faucille, plus tard à la faucheuse, un peu avant maturité complète.](#)

[Battu au fléau par des batteurs avisés \(atteindre l'épi sans casser la paille\), servis par les femmes et les enfants chargés d'étaler les gerbes. Battu aussi à la main sur un « banc » constitué d'arbre creux ou évidés](#)

[Des paquets, les gluis, lous clujaus, fixés sur un lattis, épois vers le haut, de l'égout au faîtage, par travées de 0,60 à 1m.](#)

[Paille attachées à la charpente par des baguettes souples de chêne ou de bourdaine, lou pude, fixées aux lattes par liens de jeunes pousses de chêne, de saule ou de genêt préalablement tordu, ou par un long lien de paille cousu sur la charpente à travers les gluis.](#)

[Le couvreur à clujaire](#)

[Utilise une palette en bois à crans ou rainure dite arasoueiro pour égaliser le cul des gluis](#)

[Une aiguille en bois pour passer le lien](#)

Une bonne toiture en chaume était celle sur laquelle un chat ne pouvait se tenir
Elle pouvait durer 50 ans
Les paysans faisaient les réparations.
Mode général de couverture au XIX en Limousin (toutes les maisons paysannes) hormis les ilots de tuiles canal.
Se marie si bien avec son environnement qu'on l'aurait crue poussée là (Abbé Gorse)
Tradition orale : les loups montaient parfois sur les bergeries, enlevaient le chaume pour saisir les moutons
Pignons à redans sur la montagne limousine (protection contre l'incendie, façon de traiter les rives, esthétique locale)

La maison rurale en Haute Marche – M. Boucher J. Furic
P41

En 1850 70 % des maisons utilisent ce mode de couverture
Lou coumado : le toit de chaume désigne alors également le toit, la protection, l'abri
Matériau économique, souple, solide, imputrescible, facile à entretenir, imperméable, isolant, durable (50 ans)
Paille de seigle, abondamment cultivée, de qualité supérieure à l'avoine ou au blé. C'est la base de l'alimentation : pain noir
Pente 45 à 55 °
Au mois d'Août, juste avant les épis à maturité, tiges coupées à la faucille, liées en gerbes et mises à l'abri.
L'hiver, seigle battu à la main pour extraire le grain sans casser la paille. Il faut éviter une repousse des tiges et ne pas attirer les oiseaux et rongeurs.
Les tiges sont peignées par petites poignées pour les rendre parallèles, les trier et les débarrasser des feuilles et mauvaises herbes.
Les plus longues sont écourtées pour ne pas dépasser 1,20 m.
La paille est assemblée en bottes d'un pied de diamètre correspondant à l'épaisseur de la couverture.
Le chablataire (le chaumier) commence.
Il procède par travée de 2 pieds de largeur (la levado) et allant de la base au faîtage.
Bottes fixées au lattis par lien de paille, épis vers le haut.
Seconde rangée recouvre la première d'un tiers.
Le haut des tiges est moins épais, le chablat (couverture de chaume) garde une épaisseur constante.
On rencontre souvent les mourrines en pignons, faites de gerbes attachées aux chevrons et déterminant des redans caractéristiques.
Le faîtage est composé de motte de gazon.

Un spécialiste du Chaume : l'architecte de Puy de Dôme, Luc Breuillé. Je crois même qu'il a fait une thèse. En tout cas il a relancé des formations.

Pyrénées, Haut-Languedoc
Pignons à redans

REALISATION DE TRAVAUX

- NB : - la fixation autrefois réalisée par liens végétaux, se fait actuellement avec du fil de fer
- les roseaux viennent principalement de Camargue ; peu de Vendée et Grande Brière

Eléments de descriptif

Pas de dessin de détail mais photos

Préciser :

- origine des approvisionnements (prévoir surplus pour entretien et façon d'entreposage)
- supports en liteaux ou perches refendues
- liens végétaux ou fil de fer
- « garlattes » ou non
- façon d'égouts, de faîtages (mortier...) , de rives, de solins...
- protections contre les animaux (pas de graines, grillager en, sous face
- traitement contre le feu

Suivi du chantier

- choisir un bon artisan expérimenté
- contrôler les approvisionnements
- vérifier que le chaume est bien serré
- vérifier l'étanchéité du faîtage

Réception des travaux

Prendre son temps pour la réception des travaux et garder un an de garantie

Entretien

Entretien régulier nécessaire : démoussage : gratter au sécateur (rapide et peu coûteux)

Coût

Fournisseurs

notamment :

Corrèze : Art et Tradition du chaume

BIBLIOGRAPHIE

- MPF – Recueil d’articles : « Toitures végétales »
- dont les extraits de la revue MPF :
 - n° 3 / 1975
 - 2 / 1981
 - 96 2T 1990
 - 106 4T 1992
 - 112 2T 1994
 - 140 2T 2001
 - 141 3T 2001
 - 147 1T 2003

- Traité de couverture traditionnelle – P. LEBOUTEUX - Editions H. VIAL - 2001 (p. 13 à 35)
- Encyclopédie des métiers du bâtiment par l’Association Ouvrière des Compagnons du Devoir
- L’Encyclopédie de Diderot et d’Alembert
- Terminologie générale du bâtiment : DICOBAT- Jean de Vigan- Edit. ARCATURE 2005